

## RESPONSABLES D'ACTION

- Laurent Kondratuk** Ingénieur de recherche en analyse de sources, Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté (UR 3225)
- Alexandre Ciaudo** Professeur de droit public, Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté (UR 3225)



## OBJECTIFS DE L'ACTION

Le projet GeNoBi vise à étudier la problématique de la non-binarité et du rejet de la bicatégorisation de sexes dans ses dimensions juridique et sociale.

Phénomène d'actualité et objet de débat virulent, l'appartenance au genre non-binaire pourrait concerner, d'après un ensemble d'études statistiques, près de 4 % de la population née après 1996. Le fait que ce mouvement soit continuellement ascendant implique de s'interroger sur les modalités de constitution d'une société plus inclusive pour les personnes non-binaires mais également, au-delà, sur l'hypothèse d'un délaissement progressif de la binarité/bicatégorisation « hommes-femmes » comme critère structurant du droit.

L'étude donnera lieu à :

- une observation des lieux d'expression de la non-binarité (parcours individuels, discursivité et activisme) ;
- une interrogation des implications bioéthiques en droit
- une exploitation du matériau législatif, jurisprudentiel, doctrinal et de politiques publiques, voire les expertises, existant pour les problématiques de non-binarité, de transidentité et d'intersexuation (à l'échelle nationale et internationale) ;
- une proposition de dispositifs juridiques.

## PROGRAMME DE TRAVAIL

- Stabilisation du comité de pilotage du projet, 8 chercheurs (automne 2021)
- Écriture d'une pré-proposition PRC pour l'appel à projets générique ANR 2022 (oct. 2021)
- Consolidation des 6-7 équipes (fin 2021-début 2022)

- Détermination du périmètre de recherche et de la méthodologie de chaque équipe (printemps 2022)
- 1<sup>er</sup> workshop (automne 2022)

## RÉSULTATS ATTENDUS

- Workshops, colloques/journées d'étude
- Publications collectives

## CRITÈRES DE L'ACTION

Le comité de pilotage, composé de 8 chercheurs (dont 2 chercheurs de l'université de Franche-Comté) est pluridisciplinaire : sociologie, sciences d'information et communication, droit privé, droit public. Il fait collaborer 7 laboratoires (dont 1 en Belgique).

## PARTENAIRES

- Emmanuel Beaubatie (sociologue, CR CNRS, CESSP, UMR 8209)
- Xavier Bioy (PR droit public, université de Toulouse 1-Capitole, Institut Maurice Hauriou)
- Marie-Xavière Catto (MCF droit public, université de Paris I Panthéon-Sorbonne, ISJPS, UMR 8103)
- Karine Espineira (post-doctorante SIC et sociologie, LEGS, Paris 8)
- Marie Mercat-Bruns (MCF HDR droit privé, CNAM, Ecole de droit de Sciences Po, LISE, UMR 3320)
- Geoffrey Willems (PR droit privé, université catholique de Louvain, Centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine)